Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-2374-4	**Numéro de la version :**	11.04
Date de parution :	2026/09/25	**Remplace la version datée de :**	2025/08/14

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

GELÉE ADHÉSIVE INSTANTANÉE CA50 INCOLORE SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

62-3872-0330-0 62-3872-0335-9 62-3872-3630-0 62-3872-3635-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif Structural Instantané

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :
Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger
Liquide combustible
Provoque une irritation oculaire grave. Peut causer une irritation respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:
EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Peut lier le tissu rapidement.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
2-Cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	60 - 100 Secret Fabrication *	2-Cyanoacrylate d'éthyle
Polyméthacrylate de méthyle	9011-14-7	10 - 30	Homopolymère d'acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, ester méthylique
Matière de remplissage	Secret Fabrication	1 - 10	Ne s'applique pas

Matière de remplissage est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
DANS LE CAS D'ADHÉRENCE DE LA PEAU: Plonger rapidement la partie affectée dans de l'eau tiède sans forcer pour la libérer. Obtenir de l'attention médicale en cas de non libération de la peau ou de persistance de l'irritation.

En cas de contact avec les yeux :
Asperger les yeux immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale. NE PAS ouvrir les paupières de force.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source

d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
2-Cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	ACGIH	MPT:0.2 ppm;STEL:1 ppm	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Do not wear cotton gloves. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés: Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Gel
couleur	Incolore
Odeur	Irritante forte
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	65 ºC [*Détails:*CONDITIONS: @ 6mmHg]
Point d'éclair :	85 ºC [*Méthode de test:*Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	Négligeable

Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 4.
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	1 mmHg [*Détails:*Conditions à 20°C]
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,05 g/ml
Densité relative	1,05 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	61 905 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	<=6 g/l [*Détails:*Teneur en COV (EU)]
Pourcentage de matières volatiles	60 - 90 % en poids [*Méthode de test:*estimé]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=6 g/l
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=0,6 %
Masse volumique	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse peut se produire. Peut se produit uniquement en grande quantité.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Bases fortes
Amines

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et

symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Colle rapidement à la peau. Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Un contact à travers les vêtements peut causer de graves brûlures thermiques.

En cas de contact avec les yeux :
Colle rapidement les paupières. Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyméthacrylate de méthyle	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polyméthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Matière de remplissage	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Matière de remplissage	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Matière de remplissage	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Lapin	irritant légère
Polyméthacrylate de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Matière de remplissage	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Lapin	Irritant grave
Polyméthacrylate de méthyle	Lapin	irritant légère

Matière de remplissage	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Humain	Non classifié
Matière de remplissage	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
2-Cyanoacrylate d'éthyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Matière de remplissage	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Matière de remplissage	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
2-Cyanoacrylate d'éthyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Matière de remplissage	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Matière de remplissage	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif	exposition professionnel

					observé Pas disponible	le

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	11-2374-4	**Numéro de la version :**	11.04
Date de parution :	2026/09/25	**Remplace la version datée de :**	2025/08/14

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca